

A l'ouverture du concours de l'internat, pour la composition écrite, qui aura lieu au siège de l'Assistance publique, une manifestation bruyante a été faite par un certain nombre d'étudiants, et la lecture des compositions a dû être remise. Voici la cause de cet incident : le sujet de la composition était le choléra. Or, plusieurs concurrents ont accusé M. le professeur Gouguenheim, médecin à l'hôpital Bichat et membre du jury, d'avoir préalablement confié à ses élèves, le sujet de cette composition, et par une cabale assez bien organisée, ils ont empêché la continuation de la séance, qui a dû être remise à une date ultérieure. Les élèves de M. Gouguenheim et le professeur lui-même ont énergiquement protesté contre l'accusation portée par les manifestants ; le jury est intimement persuadé que le savant médecin n'a commis aucune indiscretion de ce genre, et il a refusé de démissionner. Mais l'Assistance publique a pris la décision d'annuler le concours et de nommer un nouveau jury. La date du nouveau concours n'est pas encore fixée.